



Mairie de  
**CRESPIAN**

Tél. **04 66 77 68 51**

CRESPIAN, le 5 juin 2026

Mail : [secretariat@mairie-crespian.fr](mailto:secretariat@mairie-crespian.fr)

Site Internet : [www.mairie-crespian.fr](http://www.mairie-crespian.fr)

## AVIS DU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du vendredi 5 juin 2026, le Conseil municipal, conformément à l'article L.2121-17 du CGCT, est à nouveau convoqué. Il délibérera valablement quel que soit le nombre de membres présents, uniquement sur les questions ci-dessous, déjà inscrites à l'ordre du jour de la précédente séance.

Cette réunion aura lieu :

 **Le 9 Juin 2026 à 19 h**

 **Mairie**

### ORDRE DU JOUR :

- Approbation des procès-verbaux des séances du 15/04/2026 et du 29/04/2026
- Délibération : Elections sénatoriales - Désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants
- Délibération : Redevance Occupation du Domaine Public (RODP) par ENEDIS
- Délibération : Commission Appel d'offres
- Délibération : Transformation RPI Crespian – Cannes et Clairan – Montmirat et opposition à fusion des écoles
- Délibération : Extension 1 PL et déplacement mât solaire existant – RD 194B Ch. Du Gré au Moulédou
- Délibération : Subvention au profit de l'APE
- Questions diverses

P. La Maire,  
La 2<sup>nd</sup>e Adjointe  
**Nathalie CUOZZO**

